



**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUEES ET DES DELEGUES DU SER  
SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2001  
A L'INSTITUT AGRICOLE DU JURA, COURTEMELON**

Président : M. Vincent Brêchet, SEJ  
1ère vice-présidente : Mme Sylvie Winkler, SPV  
2ème vice-président : M. Laurent Vité, SPG  
Présidente du SER : Mme Marie-Claire Tabin  
Sont présent-e-s : 66 délégué-e-s

**0. Salutations et parole aux invité-e-s**

Le Président de l'AD ouvre l'assemblée par un petit discours de bienvenue, puis salue les invitées et les invités présents :

- Mme Anita Rion, Ministre de l'Education du Canton du Jura,
- M. Vincent Theurillat, Vice-président du Parlement jurassien,
- M. Jacques Weiss, Directeur de l'IRD (Institut de recherche et de documentation pédagogique),
- M. Charly Maurer, Directeur, pour la Romandie, de la FED (Fondation Education et Développement),
- M. Roger Friche, représentant de la SSPES (Sté suisse des professeurs de l'enseignement secondaire),
- Mme Patricia Reber, représentante de la FAPERT (Féd. des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin),
- Mme Judith Vuagniaux, Vice-présidente de la FAPERT,
- M. Anton Strittmatter, représentant de l'Association des enseignantes et des enseignants suisses alémaniques (LCH),
- Mme Cilette Cretton, ancienne rédactrice en chef de l'Educateur, aujourd'hui en charge de la pédagogie au sein de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud,
- M. Willy Allenbach, membre d'honneur du SER,
- M. Michel Deppierraz, membre d'honneur du SER,
- M. Roudy Grob, membre d'honneur du SER,
- Mme Josianne Thévoz, membre d'honneur du SER.

Les personnes suivantes sont excusées :

- M. Raymond Forni, Président de l'Assemblée nationale française,
- M. Hans Ambühl, Secrétaire général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP),

- M. Jean-Marie Boillat, Secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP),
- M. Claude Zweiacker, Chef du service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel, qui prend sa retraite,
- M. Stefan Wolter, Directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE),
- M. Michel Aubert, Président de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES),
- M. Fabien Loi Zedda, membre sympathisant,
- M. Beat Zemp, Président central de LCH,
- M. Urs Schildknecht, Secrétaire général de LCH,
- Mme Anne Seydoux, Présidente de la FAPERT,
- M. Alain Schwab, Directeur, pour la Romandie, de la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement (FEE),
- M. Bernard Wicky, Président ad intérim de l'Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois (AMCOF), qui prie l'AD d'excuser l'ensemble de son association qui est en pleine restructuration,
- M. André Renfer, Directeur de l'Institut agricole du canton du Jura,
- M. René Blind, Membre d'honneur du SER,
- M. Jean-Jacques Maspéro, Membre d'honneur du SER,
- M. Walo Hutmacher, Membre d'honneur du SER,
- M. André Rochat, Membre d'honneur du SER,
- Mme Odette Sanglard, Maire de Courtételle.

La parole est donnée aux invitées et invités suivants :

- Mme Anita Rion, au travers de son discours, insiste sur l'importance d'une collaboration étroite entre les associations d'enseignants et les autorités.
- M. Anton Strittmatter, dans son allocution, souligne l'excellente coopération entre le SER et LCH en 2001 et espère qu'elle ira crescendo. Il évoque ensuite les dossiers chauds qui préoccupent les enseignants avec beaucoup d'humour (gestion et auto-évaluation des établissements, enseignement des langues, perspectives professionnelles, évaluation des systèmes, etc.).
- Mme Patricia Reber présente l'association dont elle fait partie et affirme la volonté de collaboration de la FAPERT avec les partenaires de l'école.
- M. Roger Friche souligne l'importance de la convergence des différentes associations d'enseignant-e-s face au pouvoir politique et relève la volonté de collaboration entre la SSPES et le SER.

## 1. Appel des délégué-e-s

SPFF : 5 / 12

SEJ : 10 / 10

SPVal : 7 / 17

AMCOF : 0 / 3

SEJB : 7 / 9

AVECO : 2 / 7

SPG : 8 / 18

SAEN : 6 / 9

SPV 21 / 33

**soit, au total, 66 délégués sur 118.**

V. Brêchet souligne l'effort des collègues valaisans qui ont réparti leurs délégués entre l'AD du SER et l'assemblée cantonale de la Fédération des magistrats enseignants et fonctionnaires.

## 2. Nomination des scrutateurs, scrutatrices

- Ariane Bertholet, de la SPG, table du bureau + 2 premiers rangs,
- Alain Melly, de la SPV, rangs 3 et 4,
- Evelyne Naegele de la SPV, rangs 5 à 7,
- Isabelle Parrat, de la SPFF, fond de la salle.

sont nommé-e-s scrutateur, trices.

## 3. Approbation de l'ordre du jour

Les délégué-e-s ont reçu un OJ provisoire daté du 29.6.2001, puis une version quelque peu remaniée du 6.9.2001. En raison de l'annonce toute récente d'un collègue candidat au CC, il faut ajouter au pt 5., alinéa 5.2, l'élection de M. Tristan Mottet de l'AVECO.

**L'OJ ainsi modifié est accepté à l'unanimité.**

## 4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 2 décembre 2000

V. Bréchet demande si les délégué-e-s ont des remarques à faire concernant la rédaction de ce document. Comme ce n'est pas le cas, **le PV est approuvé à l'unanimité.**

De vifs remerciements sont adressés à sa rédactrice, Rosine Pache, qui prend sa retraite anticipée à la fin de cette année et qui est remplacée par Nicole Trincherio, à qui le président de l'AD souhaite la bienvenue.

## 5. Elections

### 5.1 2ème vice-président de l'AD 2001, M. Laurent Vité, de la SPG

Lors de l'AD du 2 décembre 2002, la SPG n'avait pas présenté de candidat à la 2ème vice-présidence. Gilles Milliquet, président de la SPG, présente Laurent Vité : enseignant dans le cycle élémentaire à Genève, membre du conseil représentatif de la SPG depuis bien des années, fait partie de nombreux groupes de travail au sein de la SPG et a été membre du Comité de rédaction de l'Éducateur pendant 5 ans.

**Sa nomination est ratifiée par applaudissements.**

### 5.2 Membres du Comité Central du SER

- **Suzanne Schöb**, de la SPG, est présentée par son président, Gilles Milliquet : enseignante dans le cycle moyen, membre du conseil représentatif depuis sa création, formatrice dans le secteur environnement, membre du groupe des didacticiens en histoire.
- **Samuel Rohrbach**, du SEJ, est présenté par son président, Bernard Nappes : enseignant à l'école secondaire, membre du comité central du SEJ depuis un an.
- **Tristan Mottet**, de l'AVECO, est présenté par son président, Nicolas Rey-Bellet : a été membre de feu CARESP et de feu COMCOM, actuellement enseignant au cycle d'orientation, président de la commission de degrés +7+9.

**Ces trois élections sont validées sans remarque par applaudissements.**

### 5.3 Membres des commissions de degrés du SER, cf. rapport d'activité 2000

Selon l'art. 29 D.e), l'AD doit procéder à l'élection des membres des commissions de degrés. V. Brêchet propose d'élire de façon formelle les personnes qui sont déjà en fonction au sein de ces commissions (cf. page centrale du Rapport d'activité), ainsi que les nouveaux membres. Il s'agit de :

**Pour les degrés –2+2** : Samyr Chajai (SPV), Pierluisa Angelini (SEJB), Colette Equey (SPFF), Nathalie Overney (SPFF), Jean-Claude Savoy (CC/SER), Philomène Scalésia (SPVal) et 2 nouvelles candidates présentées par le SEJ : Laurence Babey et Valeria Almici Landry.

**Pour les degrés +3+6** : Marie-Françoise Vuille (SAEN), Jacques Deboeuf (SEJ), Florence Dessibourg (SPFF), Marinette Devaux (SEJB), Georges Pasquier (CC/SER), José Peiry (SPFF), Jean-Jacques Roth (SPG), Catherine Tobola (SPVal), Gaston Tüller (SAEN) et 1 nouvelle candidate présentée par la SPV : Claudine Roux.

**Pour les degrés +7+9** : Tristan Mottet (AVECO), Jean-Paul Brügger (AMCOF), Fabio di Giacomo (AVECO). Jacques-André Guillaume-Gentil (SAEN), Jean-François Kunzi (CC/SER), Claire-Madeleine Ney (SPV), Laurent Nicolet (SEJ), Daniel Notter (SPV), Martine Pillet (AMCOF) et Alain Raval (SEJB).

**Pour les degrés professionnels** : Philippe Milardo (SAEN) et Frédy Ulmer (SAEN).

**La ratification des membres susmentionnés est faite par applaudissements.**

Le président de l'AD informe que les listes figurant sur les pages centrales du rapport d'activité comportent quelques erreurs et ont déjà subi quelques modifications. Les mises à jour apparaîtront prochainement sur le site du SER.

## 6. Rapport d'activité SER, janvier à juillet 2001

### 6.1 Discussion

**Le président de l'AD passe la parole à Marie-Claire Tabin, présidente du SER.**

Celle-ci informe ne pas vouloir détailler le contenu important du rapport d'activité que chaque délégué-e a reçu par courrier.

Elle précise que, lors de l'AD 2000, M. Wälchli avait soulevé la question de la compatibilité d'assumer un engagement politique tout en assurant la présidence du SER. Aujourd'hui, après quelques mois d'essai, elle garantit que les deux activités peuvent être menées conjointement moyennant de nombreux sacrifices personnels et que le développement du SER demeure au premier rang de ses préoccupations. Elle a le sentiment d'avoir accompli son travail et rempli sa fonction de présidente du SER, comme par le passé.

Elle souligne que, durant l'année 2001, elle n'a pas pu assister aux assemblées cantonales de façon systématique. En effet, elle a choisi délibérément de privilégier les rencontres au niveau suisse afin d'y représenter le SER et ainsi faire passer les intérêts romands. Mais elle assure qu'en 2002 elle participera aux AD et/ou AG des associations cantonales, tout en maintenant les rapports avec la Suisse. Elle donne quelques exemples :

Le dossier des langues a été la première expérience de prise de position commune publique avec LCH.

LCH et le SER ont à nouveau été invités à participer à la conférence de presse de la CDIP au sujet de la pénurie des enseignants. En outre, les deux faitières sont associées à un groupe de travail

de la CDIP, la Task Force, qui traite des perspectives professionnelles dans l'enseignement.

Aujourd'hui, le rôle d'alibi que l'on a souvent voulu faire jouer aux associations professionnelles est dépassé. Les avis du SER et de LCH sont entendus et influencent régulièrement le cours des événements.

Un autre dossier très important va réunir les associations professionnelles et les autorités scolaires suisses et romandes : PISA. Les données de l'évaluation seront rendues publiques le 4 décembre 2001 lors d'une conférence de presse.

Il s'agira pour le SER de définir les analyses à privilégier et de veiller à l'interprétation des résultats. Il faudra aussi rappeler que, quelles que soient les évaluations, elles doivent être pensées en fonction de l'élève et axées autour des valeurs de l'école.

Les thèmes de réflexion ne manquent pas et le rapport d'activité les présente succinctement.

M.-C. Tabin cite l'Educateur et le site SER comme organes d'informations.

Elle incite les délégué-e-s à se mobiliser et à s'investir. En effet, le SER, par la présence de ses délégué-e-s à tous les niveaux des systèmes éducatifs, participe à la cause de la formation et de ses acteurs. Elle les encourage à parler du SER et de son travail aux collègues et à en faire la promotion. Elle précise que les gadgets publicitaires offerts sont là pour cette raison.

Pour conclure, elle adresse un grand merci

- aux membres du Comité Central,
- à Cilette Cretton, rédactrice « sortante » de l'Educateur,
- à Georges Pasquier et Raphy Darbellay, rédacteurs « transitoires »,
- à Francis Baour et Georges Pasquier, les 2 vice-présidents du SER,
- à Dennis Roshier, le caissier,
- aux secrétaires de l'Educateur et du SER
- aux délégué-e-s qui sont venus en si grand nombre.

Elle remercie également :

- le bureau de l'AD, plus particulièrement son président, V. Brêchet,
- le Comité du SEJ pour l'organisation de cette journée.

## **V. Brêchet ouvre ensuite la discussion sur le rapport d'activité aux délégué-e-s.**

**Christian Laffely (SPV)** demande quelle est la position du SER concernant le Partenariat Public-Privé (PPP) dans l'intégration des ICT (cf. RA p.4).

**Réponse de Francis Baour** : Le PPP pose de nombreux problèmes, notamment à cause de la forme qu'a pris la pub de Swisscom. Pour le SER, il faudra soulever le problème de l'image de l'école donnée au travers de cette publicité. La problématique ne réside pas dans le choix de l'entreprise qui va offrir quelque chose aux écoles, mais il fallait saisir l'offre puisque cela forçait la main aux cantons et surtout à la Confédération de donner beaucoup plus d'argent que prévu initialement. Selon COMETE, l'enveloppe financière aurait triplé. Le partenariat avec Swisscom prend en compte la formation des enseignants et la mise en place des réseaux par son intermédiaire. Il rappelle qu'à l'origine, l'offre de Swisscom était cantonnée aux collèges qui étaient déjà câblés. Il pense qu'il n'est pas possible de dédaigner le partenariat privé, mais s'engage, au nom du SER, à réagir à la très mauvaise image qui transparait dans la pub TV de Swisscom.

**Jacques Daniélou** ajoute que le débat n'est pas clos et qu'il génère de très fortes oppositions au sein du CC.

**M.-C. Tabin** informe que le SER garde en ligne de mire le congrès de 1999 où le souci école – marché public avait été marqué.

**J. Daniélou** aimerait rendre attentif que dans la liste des instances officielles du SER (cf. pages centrales du rapport d'activité) figure la commission pédagogique. Les membres de la CP du SER (auxquels il faut rajouter J.-E. Rastorfer) fonctionnent également à la CP de la CIIP, dont quatre sièges sont à repourvoir suite à des défections. Il lance donc un appel aux délégué-e-s afin de repourvoir rapidement ces quatre places en insistant sur l'influence de cette commission sur les décisions de la CIIP.

**André-Georges Leresche (SPV)** demande pourquoi le SER attend que d'autres dossiers ressurgissent pour traiter le problème du désaccord au niveau national sur l'ordre d'apprentissage des langues (cf. RA p. 8 - Langues).

**Réponse de Georges Pasquier** : Pour l'instant, il n'y a pas lieu de faire remonter le problème à la surface, la CDIP ayant mis la question en consultation dans les cantons.

Par contre, ce problème sera traité par le biais de PECARO et il apparaît également au travers d'autres dossiers (bilinguisme, HEP, etc.).

Le RA précise juste que le sujet n'est de loin pas clos.

**Maryvonne Cattin (SPG)** : Le RA fait mention en 3 endroits différents (AAM, ES, UNI D'ETE) de formation des enseignants, qu'elle soit initiale ou continue. Elle demande quand un groupe de réflexion sera mis sur pied sur cette formation des enseignants, groupe qui ne serait plus ponctuel, dans différents domaines, mais qui regrouperait une vision plus globale de la chose. Elle souhaite que la mise sur pied de ce groupe de travail devienne une des préoccupations prioritaires du SER.

**Réponse de M.-C. Tabin** : La demande de Maryvonne est tout à fait légitime. Le CC du SER a bien pris conscience qu'il lui faut aborder l'aspect formation dans un concept global. Du temps de la SPR, il existait un groupe qui s'appelait Education permanente qui était le groupe penseur en parallèle avec l'action de la SPR.

Aujourd'hui, aucun groupe spécifique du SER ne s'occupe de formation, mais depuis cet été, lorsque s'est posée la question de l'avenir de l'Uni d'été, le CC a pris conscience qu'un groupe de travail « Formation » lui est nécessaire. Le CC prend acte de la remarque de M. Cattin et quelque chose sera fait. Elle lance un appel aux personnes qui seraient intéressées à collaborer avec le CC sur ce sujet et se dit ouverte à toute suggestion y relative.

## 6.2 Approbation

**Le rapport d'activité est accepté sans opposition.**

## 7. Retour et infos des groupes de travail et des commissions de degrés du SER

### **Juliane Corboz, CPA**

Elle remercie les collègues de leur fidélité dans le paiement des cotisations, ce qui permet de constituer des fonds propres et d'obtenir ainsi un complément de financement de la part de la Confédération.

Comme mentionné dans le RA, le groupe CPA est, cette année, soumis à une évaluation et espère que l'an prochain il pourra se lancer dans des projets qui auront plus de continuité.

Des stages ont déjà été effectués cette année au Congo et au Bénin. Celui prévu au Togo a dû être annulé pour des raisons politiques, mais CPA se rendra encore au Mali. CPA a des contacts avec des syndicats d'enseignants de la Francophonie et entretient des relations étroites avec le comité de PEZA, pendant suisse alémanique de CPA. Elle espère pouvoir continuer à travailler le mieux possible pour les collègues africains.

V. Brêchet remercie J. Corboz pour son intervention et pour son travail au sein du groupe CPA.

### **Roudy Grob, Uni d'été**

Lorsque le Comité s'est lancé dans l'aventure, il y a 4 ans, il avait une forte conviction : offrir la qualité d'une formation aux enseignants romands, sur 4 jours, en étudiant un thème sous la responsabilité ou l'observatoire d'une instance universitaire garantissant le contenu des thèmes choisis en n'oubliant surtout pas la pratique.

L'Uni d'été est devenue la seule structure de formation qui permette à tous les enseignants de Suisse romande, quel que soit leur degré, de se rencontrer et d'aborder en commun un thème. Le but du Comité d'organisation est d'arriver à l'auto-financement de l'Uni d'été. Il s'en approche gentiment : l'apport pécuniaire d'une vingtaine de participants supplémentaires permettrait d'y parvenir.

La prochaine Uni d'été aura lieu du 11 au 14 juillet 2002 et R. Grob invite les délégué-e-s à en faire la promotion.

Les trois thèmes envisagés, dans l'ordre de préférence de faisabilité et aussi de contenu, sont :

- Initiation à la démarche scientifique, dans une optique de respect des normes éthiques,
- Pédagogie par projet (non pas d'enseignants, mais d'élèves),
- Philosophie à l'école.

Le président de l'AD remercie R. Grob pour son immense travail et espère que les délégué-e-s auront entendu l'appel lancé par celui-ci.

### **Colette Equey, Commission de degrés -2+2**

Elle expose le projet d'organiser, sur une semaine, des échanges de classe entre les écoles enfantines et premier degré primaire. La commission souhaite que ce projet ait une dimension romande et que le CC/SER lui donne son aval. Le but : réduire le fossé existant entre l'école enfantine et la première année primaire.

**Précision de Jean-François Kunzi** : Cette demande a été étudiée hier en Comité central. L'idée a été jugée très intéressante, mais le SER doit d'abord demander l'autorisation à la CIIP et aux départements de l'instruction publique. Afin d'être crédible vis-à-vis des DIP, le CC/SER demandera que la commission précise les lignes directrices de son projet. Dès que les autorisations auront été obtenues, le concept pourra démarrer. Cela signifie que le projet, initialement prévu pour novembre 2001, sera reporté à l'automne 2002.

### **Alain Raval, Commission de degrés +7+9**

Cette commission fonctionne bien : déjà 3 réunions cette année, une 4ème séance est prévue fin octobre - début novembre avec les membres de la commission de degrés +3+6, afin d'aborder les problèmes de verticalité primaire-secondaire.

Elle étudie actuellement le problème du statut du rôle du médiateur scolaire au niveau romand et tout ce qui touche à la santé et à la prévention dans les écoles.

La dévalorisation de la profession est également une de ses préoccupations. Une synthèse des réflexions de la commission a été envoyée au CC/SER.

### **Françoise Bernardin, Enseignement Spécialisé (ES)**

Le groupe de travail se rencontre régulièrement à Yverdon. Il travaille actuellement à la préparation d'une journée qui aura lieu le 20 novembre 2002. Le conférencier Charles Gardou de Lyon viendra, en principe, animer cette journée dont le thème principal sera l'intégration.

Le PECARO est une préoccupation pour les enseignants spécialisés qui ne savent pas où se situer dans ce plan cadre.

Autre sujet abordé par le groupe : les enfants en difficultés de comportement et les solutions appliquées dans les différents cantons.

Un appel est lancé par le groupe qui est à la recherche de personnes représentant les cantons de Vaud et du Jura.

### **Claudine Bonzon, AAM**

L'essentiel du travail du groupe AAM est résumé dans le rapport d'activité.

La principale question du groupe est de savoir quelle place le SER est prêt à défendre pour les collègues AAM. Ensuite, il s'agira, une fois encore, avec l'aide du CC/SER, de proposer une formation de qualité dans les différentes branches ACT, travaux manuels et économie familiale.

**Intervention de J.-F. Kunzi** : Le CC/SER s'est penché sur le problème qui va s'étendre à l'ensemble de l'enseignement primaire et qui risque de changer l'option prise par le SER au sujet du statut de l'enseignant. Va-t-on conserver le généraliste ou tiendra-t-on compte de l'évolution du métier pour appuyer le statut de généraliste spécialisé (semi-généraliste, mais la terminologie n'est pas très belle) ? Le CC/SER étudie la question.

Quoi qu'il en soit, le CC/SER affirme aux collègues AAM qu'il est convaincu que la formation artistique est indispensable à l'école obligatoire et qu'elle contribue à l'équilibre de l'élève. Le SER s'engage à défendre une école où l'enfant bénéficie de cette formation. Il s'engage également à défendre les collègues en place. Mais la question est de savoir comment orienter la formation future - en respectant les thèses qui étaient celles de la SPR et qui ont été prises en compte par certaines HEP (BEJUNE en particulier) - des enseignants du secteur primaire puisque dans le secondaire I le problème ne se pose pas de façon si aiguë, ces enseignants étant des spécialistes. La réflexion doit être menée. Les collègues doivent être consultés pour savoir si on défend une formation de base pendant les premières années de HEP et une spécialisation à l'intérieur de la HEP. La spécialisation pourrait toucher un certain nombre de branches, en particulier les disciplines artistiques ou créatrices et artistiques. Le SER n'a pas, sur cette question, de thèses bien affirmées et a l'intention d'organiser une journée sur ce thème, jugeant qu'il est important que la base participe à la discussion.

**Intervention de M.-C. Tabin** : Les questions soulevées par le groupe AAM lors de la réunion de mercredi dernier ont suscité, au sein du CC/SER, un long débat et une nécessité de prise de position et de détermination dans l'orientation du travail.

La formation pour le secondaire I est également une préoccupation du groupe AAM, qui sera prise en compte dans la réflexion menée par le CC/SER. Comment forme-t-on des spécialistes plus pointus pour les travaux manuels, l'économie familiale, pour les ACT..., sachant que là où l'on manque d'enseignants la branche disparaît ?

Position du SER : S'interroger en quoi ces branches sont nécessaires ? Comment défendre la place des AAM dans les valeurs de l'école que nous prônons, dans le projet global d'éducation, dans les cycles d'apprentissage envisagé, dans le projet PECARO ?

Personne dans l'assemblée ne demande de complément d'information.

## **8. Présentation des comptes 2000 du SER et de l'Edicateur**

Les résultats chiffrés de l'exercice 2000, ainsi que des commentaires ont été envoyés aux délégué-e-s avec les documents relatifs à l'AD. Ces documents permettent de constater la bonne santé des finances du SER.

## 8.1 Rapport des vérificateurs et de la vérificatrice des comptes

**Sébastien Rudaz** lit le rapport des vérificateurs des comptes du SER qui propose à l'AD de donner décharge au caissier, Dennis Roshier, et au CC pour la gestion des comptes de l'exercice 2000.

Le président de l'AD remercie la commission de vérification des comptes et D. Roshier pour leur excellent travail.

## 8.2 Discussion

Personne ne demande la parole.

## 8.3 Approbation des comptes

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

**Petit discours de Cilette Cretton** par lequel, après 9 ans à la tête de l'Educateur, elle passe le relais de manière officielle à ses successeurs, Georges Pasquier, rédacteur en chef ad intérim qui anime également le site SER et Raphy Darbellay, rédacteur adjoint. Elle les présente succinctement et prend congé du SER et de l'Educateur. Elle remercie tout le monde, notamment Josianne Thévoz et Marie-Claire Tabin, présidentes avec lesquelles elle a eu beaucoup de plaisir à travailler, et les membres du CC/SER. Un bouquet de fleurs lui est offert.

**M.-C. Tabin** remercie C. Cretton par un petit discours humoristique.

## 9. Informations du Comité central

### 9.1 Educateur

#### Situation transitoire (expliquée par F. Baour)

##### **Bref historique de la situation :**

**Juin 2001** : Départ de C. Cretton, qui a accepté un poste à la DGEO<sup>1</sup> du DFJ<sup>2</sup> dans le canton de Vaud. Réunions en comité restreint pour trouver une solution transitoire.

**Juillet 2001** : Etude des comptes afin d'augmenter qualitativement et quantitativement le poste de la rédaction, selon le vœu exprimé par C. Cretton dans un rapport sur son travail et ses conditions de travail.

Après examen avec le groupe Finances et D. Roshier, le caissier, décision de réétudier les salaires de la rédaction de l'Educateur et de la présidence en relation avec la fonction et plus, comme auparavant, sur la base du titre d'enseignement.

**Juillet 2001** : entrée de G. Pasquier, en tant que rédacteur en chef, à 50% et de R. Darbellay, en tant qu'adjoint, à 70%.

**Août 2001**, note écrite de C. Cretton au CC concernant l'avenir de l'Educateur avec précisions sur certains points.

---

<sup>1</sup> Direction générale de l'enseignement obligatoire

<sup>2</sup> Département de la formation et de la jeunesse

### **Décisions du CC d'août 2001 :**

- Les deux rédacteurs ad intérim sont chargés d'établir un rapport « situation-bilan » sur leur travail et leur conception de l'avenir de l'Edicateur à étudier au CC de novembre 2001.
- Le groupe Finances, avec l'aide de D. Roshier, est chargé de l'élaboration d'un projet salarial pour l'ensemble du personnel de l'Edicateur et du SER, à étudier au CC de décembre 2001.
- Le CC étudiera les incidences financières de l'élévation du temps de travail de la rédaction de l'Edicateur (éventuelle hausse du prix de la revue ou diminution du nombre de parutions annuelles).
- Un cahier des charges pour tout le personnel de l'Edicateur et du SER sera élaboré petit à petit.

Juridiquement, le rédacteur en chef doit être élu par l'AD (cf. Statut, art. 29 D, alinéa a). Le rédacteur adjoint est un employé de la maison d'édition SER, il peut être désigné par le CC, à l'instar des autres employés.

Le poste sera donc mis officiellement au concours. Un projet d'appel d'offres sera rédigé et paraîtra dans l'Edicateur.

La mise au concours doit être faite en décembre pour que la nomination puisse être avalisée en mars, ceci afin de laisser un délai suffisant à la personne nommée pour démissionner de son poste d'enseignant.

### **Le CC fait donc deux propositions sur lesquelles la présente AD va devoir voter :**

- 1) Fixer une AD extraordinaire le 9 mars 2002 pour élire le-la rédacteur-trice en chef.
- 2) Donner mandat au CC de faire le choix, choix qui sera avalisé à l'AD de novembre.

Si l'AD choisit la 1<sup>ère</sup> solution et s'il n'y a qu'une candidature, l'AD extraordinaire peut être supprimée et l'élection tacite.

Autre proposition : un vote par correspondance.

**V. Brêchet** rappelle les différentes variantes et ouvre la discussion.

**M.-C. Tabin** précise que le CC hésite à convoquer une AD avec cette élection pour unique sujet. Cependant, elle ajoute qu'il souhaite, en cas d'AD extraordinaire, éviter toute la partie statutaire.

**Hugues Plomb (SEJ)** : Le poste de rédacteur en chef est extrêmement important. Il estime donc une AD extraordinaire nécessaire, les autres propositions n'ayant aucune légitimité dans les statuts.

**M.-C. Tabin** signale que cette AD extraordinaire peut aussi être envisagée en fin de journée, un mercredi par exemple.

Pour **Juliane Corboz (SPG)** et **André-Georges Leresche (SPV)**, il serait judicieux de profiter de cette AD extraordinaire pour aborder un autre thème.

#### **Décision :**

Les délégué-e-s plébiscitent une AD extraordinaire, le samedi 9 mars 2002, pour élire le-la rédacteur-trice en chef par

**36 voix favorables, contre 22 pour la 2<sup>ème</sup> solution proposée,**

avec adjonction à l'OJ d'un sujet d'actualité.

## 9.2 Assises romandes de l'éducation

**G. Pasquier** développe la proposition du CC d'organiser des Assises romandes, proposition qui fait suite au séminaire du Lac Noir.

En effet, il manque sur la scène romande un lieu de débat pour toutes les composantes de la société civile. Le SER doit prendre l'initiative de mettre sur pied ces Assises. Avec des sujets très « chauds », en suscitant l'intérêt des médias, en n'hésitant pas à se profiler comme force de propositions, en sollicitant des sponsors, ces Assises pourraient avoir lieu tous les deux ans et démarrer à l'automne 2002.

Le CC demande le feu vert de l'AD pour mandater un groupe de pilotage.

Pas de questions, ni de remarques de la part des délégué-e-s.

## 10. Présentation des budgets 2002 du SER et de l'EDUCATEUR

**D. Roshier** présente les budgets en soulignant leur caractère transitoire vu la situation à la tête de l'Educateur et la nouvelle option d'une vice-présidence bicéphale du SER. Les déficits prévus sont couverts par l'excédent des comptes de 2000.

Un bémol : la baisse du nombre des membres !

**Question d'Agnès Surdez (SEJ) :** A quoi doit-on imputer cette diminution des membres ?

**Réponses :**

- tassement partout (retraites) et moins de mobilisation chez les jeunes
- opération SEJB (séparation d'avec LEBE, association professionnelles des enseignants bernois)
- années blanches avec l'entrée en vigueur des HEP (pas de nouveaux enseignants pour 3 à 4 ans).

<p><b>Vote :</b> Les budgets sont acceptés à l'unanimité.</p>
---

## 11. Evaluation du travail des élèves

Pour **J. Daniélou**, qui présente le document du CC, évoquer l'évaluation, c'est évoquer beaucoup de choses. Ici, on s'occupe de l'évaluation des élèves. Du type d'école choisi, des valeurs choisies, découle une approche de l'évaluation. Le document proposé par le CC est un document de travail et de réflexion. C'est un document martyr, sur lequel on peut tout dire, mais globalement le CC demande à l'AD aujourd'hui de confirmer la direction prise.

**Ouverture de la discussion :**

**Christian Laffely (SPV)** soulève le problème du concept de « professionnalisation ».

**G. Pasquier** rappelle que de nombreux collègues sont encore très « applicationnistes ».

Il est question du PECARO et des perspectives qu'il devrait offrir d'une meilleure transversalité interdisciplines.

**Yves Froidevaux (SPV)**, craint que le SER devienne une succursale de la FPSE. Ce document lui semble être un pur produit de cette tendance. Il voudrait qu'il n'y ait pas de pensée unique.

**Maryvonne Cattin (SPG)** adhère complètement à l'idée, mais estime que le document est trop gourmand en temps. Il y a une grosse adaptation à réaliser.

**Agnès Surdez (SEJ)** trouve le document assez vaste et assez vague. Elle souhaite savoir ce que le CC entend par école unique.

**Réponse de J. Daniélou :** Notre école sépare les couches sociales dès 12 ans. Il faut donc interroger cette réalité. Il n'existe pas qu'un modèle d'école unique, on est donc surtout au stade de l'interrogation.

**Ariane Bertholet (SPG)** relève l'utilisation parfois de l'indicatif, parfois du subjonctif dans le document et se demande si cela recouvre des intentions.

**Jacques Weiss (IRDP)** pense que ce document est très intéressant. Toutefois, il s'interroge sur le devenir de telles thèses (cf. le colloque sur l'évaluation). L'évaluation est un objet social, politique, qui ne concerne pas que les enseignants. La réponse viendra peut être d'un large débat tel que proposé par le SER en organisant des Assises.

D'autres interventions font ressortir la nécessité de formation pour pouvoir entrer dans la logique de telles thèses, formation pour les enseignants et informations pour les parents.

**Hugues Plomb (SEJ)** s'interroge sur le statut de ce document. Quels obstacles font qu'il risque d'en rester aux intentions.

**Roudy Grob (Mbre d'honn.)** pense qu'il va falloir plancher sur les outils et l'information aux parents.

**M.-C. Tabin** assure que les éléments apportés par la présente discussion seront pris en compte. Ce document va repartir dans tous les cantons et le travail qui sera fait à partir de ces thèses promet d'être de longue haleine. Pour le CC, il s'agit en priorité de savoir si l'AD est prête à défendre cette école.

**G. Pasquier** rappelle que ce document doit être une base de discussion, mais aussi un texte de référence. Ces thèses, par leur force, pourraient constituer, selon Anton Strittmatter, une sacrée référence pour le SER. Un modèle d'école est en toile de fond et c'est sur ce modèle qu'il s'agit de se prononcer.

**Décision :**

Le vote de tendance apporte une majorité évidente à l'appui des thèses du SER sur l'évaluation du travail des élèves.

**12. Résolutions éventuelles du CC/SER, des Associations cantonales et des délégué-e-s**

Aucune résolution n'a été proposée.

**13. Réponses aux questions des délégué-e-s**

**Françoise Bernardin (SEJB) :**

Quelle place pour les classes spéciales dans PECARO ?

**Réponse de G. Pasquier :**

PECARO ne donne aucune solution d'organisation de l'école. Il indique les objectifs de l'école et non pas l'organisation des systèmes.

**Autre question :**

On ne parle pas de soutien pédagogique dans PECARO. Comment sera-t-il organisé s'il y en a un ?

**Même réponse** : PECARO parle du mandat des enseignants, pas de la façon de le remplir.

**Autre question** :

Quelle politique romande le SER va-t-il défendre face aux enfants difficiles ? On parle d'enfants récalcitrants dans le canton de Berne.

**Réponse** : Difficiles ou récalcitrants, ce n'est pas le même profil. Le SER a une bonne commission de l'enseignement spécialisé et le CC invite aussi les enseignants ordinaires à participer à ses travaux et surtout à venir aux journées d'études qu'elle organise. La prochaine journée aura pour thème l'intégration.

**V. Brêchet**, rappelle, au nom de ladite commission, que celle-ci recherche des représentant-e-s SPV et SEJ.

**14. Proposition du CC de nommer membre d'honneur du SER, M. Hugues Plomb, membre et secrétaire général du SEJ**

**Bernard Nappez** présente H. Plomb en mettant en évidence l'ampleur et la longévité de son engagement pour le SER (membre du CC de 1975 à 1993, entre autres).

**Décision** :

L'AD accepte que Hugues Plomb soit nommé membre d'honneur du SER par des applaudissements nourris.

**H. Plomb** remercie de l'honneur qui lui est rendu en le faisant rejaillir sur tous les collègues qui, selon lui, le mériteraient tout autant. Il termine en citant une réplique de Bérénice de Racine : « Ne troublez point le cours de votre renommée, déjà de vos adieux la nouvelle est semée ». Il adresse ses remerciements à tous les collègues de la SPR et du SER pour tout ce qu'ils lui ont apporté.

**15. Divers**

**Départ de Rosine Pache à la retraite anticipée**

L'AD salue le départ à la retraite anticipée de R. Pache, secrétaire de la SPR, puis du SER.

**M.-C. Tabin** rappelle avec humour quelques tranches de vie de sa longue et précieuse collaboration en lui souhaitant une excellente retraite et en la remerciant très chaleureusement au nom de l'AD et du CC.

Le président, **Vincent Brêchet** offre à R. Pache quelques présents du terroir jurassien, ainsi qu'à Nicole Trincherio, qui assume la relève au secrétariat du SER.

**R. Pache** souligne l'ouverture d'esprit et la découverte de nouveaux horizons (de par ses déplacements à travers la Suisse romande) que lui ont apportées ces années de travail et relève le vif intérêt et le bonheur qu'elle a éprouvés en côtoyant tout ce petit monde qui œuvre pour la formation et l'éducation. Elle adresse à toutes et à tous ses chaleureux remerciements.

**Sonorisation de l'AD**

Quelques délégués déplorent le manque de micros à la présente AD et demandent qu'un soin particulier soit apporté à l'avenir à ce problème.

### Délégué-e-s à la FEE/FED

**Juliane Corboz (SPG)** demande que le SER désigne des délégué-e-s pour lui succéder à la FEE/FED.

### Collaboration internationale

**M.-C. Tabin** rappelle, en désignant les affiches posées dans la salle, l'engagement du SER au niveau international, notamment au CSFEF.

Le président, **V. Brêchet**, clôt l'AD en remerciant chaleureusement les organisateurs, l'Institut agricole de Courtemelon pour la mise à disposition de ses locaux et l'équipe de cuisine pour l'excellente agape proposée.

Prise de notes et rédaction du PV : Nicole Trincherro, secrétaire du SER

Le président de l'AD/SER :  
Vincent Brêchet